

Les Jardins de l'Écrin

**Devenez
propriétaire
à Venette!**

à partir de

275 000 €⁽¹⁾

Votre maison 3 chambres
Juxtant la ville de Compiègne



Les Jardins de l'Écrin

Votre maison comprenant 3 chambres, un garage et jardin

Nous plaçons votre confort, votre qualité de vie, et la lumière au cœur de notre conception. Ces maisons se démarquent par leur sous-bassement en brique et leur enduit clair, créant une esthétique à la fois classique et moderne. La qualité des matériaux choisis vous garantit un confort de vie optimal.

3

Écoles maternelles et primaires, cantines scolaires, accueil périscolaire, centre de loisirs

15

minutes à pied du centre-ville de Compiègne

1

Service de location de vélo à l'année (VéloTic)

À 42 MIN DE LA GARE DU NORD À PARIS



(1) Trajet calculé sur Google Maps.

Acheter en deux temps et en toute sérénité, ça vous dit ?

Phase 1 : Transition en «location»

Vous occupez le logement en tant que « locataire accédant » et versez une redevance. Celle-ci comprend votre loyer, les charges et une épargne. Cette première phase permet la constitution de votre « part acquisitive » (épargne), qui servira d'apport à l'achat de votre logement.

Phase 2 : Accession

Dès la première année révolue et dans la limite de 2 ans, vous pouvez acheter votre logement. Vous devenez ainsi pleinement propriétaire.

TVA
5,5%⁽²⁾

0€
DE TAXE FONCIÈRE
PENDANT 15 ANS !

PRÊT À
TAUX ZÉRO⁽³⁾

PAS D'AVANCE
DE FONDS

1%
DE REMISE AU BOUT
DE LA 1^{ÈRE} ANNÉE

Informations & Réservations

accession@vilogia.fr | vilogia-premium.fr

N°Cristal 09 69 37 07 07

APPEL NON SURTAXE

Les Jardins de l'Écrin est un programme immobilier Vilogia Premium (RCS Lille 885 480 988). Document et illustrations non contractuels. Conception : La Confection - 12/2023. Commercialisation sous conditions d'éligibilité: résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter. Photos non contractuelles. (1) Montant calculé représentant le lot 5. (2) TVA 5,5% sous réserve de la réglementation en vigueur. (3) Le bénéfice du PTZ étant conditionné au respect de plafonds de ressources, réservé aux personnes n'ayant pas été propriétaires durant les deux années précédant l'achat et finançant l'acquisition de leur résidence principale. Informations auprès de votre conseiller Vilogia Premium.